



Document réalisé
avec le soutien
du Conseil Régional de Bourgogne



Bref-Infos

Mai 2010 - n°65

BULLETIN D'INFORMATION
SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Réalisé par la Mission d'Information Professionnelle
De la Bresse Louhannaise
03.85.76.08.25.
www.mip-louhans.asso.fr



Nouveaux diplômes dans les métiers des services aux personnes

La FEPEM (Fédération des Particuliers-Employeurs de France) vient de rénover les diplômes qui permettent de travailler au domicile des particuliers (convention collective du salarié du particulier employeur).

► 3 certificats de la FEPEM au lieu d'1

Il existe dorénavant 3 certificats professionnels de niveau V (CAP/BEP) :

- **Certificat d'Employé Familial** (en remplacement du certificat d'Employé Familial Polyvalent) pour assurer l'entretien du domicile (ménage, entretien du linge, courses, repas...) auprès de personnes non dépendantes.
- **Certificat d'Assistant de vie dépendance** (en remplacement du CQP Assistant de vie) pour apporter une aide quotidienne (repas, ménage, aide à la toilette...) et faire de l'accompagnement social auprès de personnes dépendantes (personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades...).
- **Certificat d'Assistant maternel/Garde d'enfants** (en remplacement du CQP Garde d'enfants) pour accueillir et prendre en charge des enfants scolarisés ou non.

Ces 3 certificats sont accessibles à la VAE (Validation des acquis de l'expérience) pour les personnes ayant exercé au moins de **3 ans** dans ce secteur au cours des **5 dernières années**.

► 3 certificats aux nombreux points communs

Ces 3 certificats sont découpés en 3 modules (appelés « activités ») dont certains sont communs aux 3 certificats :

- AT1 : organisation de l'espace professionnel
- AT2 : développement de son activité multi-employeur
- AT3 : accueil et prise en charge des personnes

Les contenus de l'AT1 et de l'AT2 sont communs aux 3 certificats. Par contre, le programme de l'AT3 s'adapte en fonction du certificat visé et du public aidé (personnes âgées, enfants...).

Les 3 programmes étant très proches, il est facile, une fois titulaire de l'un des certificats, de valider les deux autres (en obtenant le dernier module).

► De nouvelles caractéristiques

Durée : 521h dont 406 en centre, 105h en stage et 10h pour valider le PSC1 (diplôme de secourisme)

Pré-requis : aucun diplôme n'est exigé, mais il est important d'être autonome et organisé pour suivre la formation.

Sélection : la sélection est organisée par l'organisme de formation, mais doit être validée par la FEPEM. La sélection se fait sur dossier, tests écrits (de raisonnement et de logique en lien avec le métier) et un entretien (sur la motivation et la connaissance du métier).

► L'obtention du Certificat

Pour valider le certificat, il faut valider chacune des 3 activités. Le stagiaire n'est pas soumis à des contrôles de connaissance. En début de formation, il reçoit un « livret de pratique » qui le suivra tout au long de sa formation. A chaque fin d'activité, il doit le compléter et prouver, à travers une étude de cas, qu'il a assimilé les cours (il doit avoir compris et être capable de faire). Il peut pour cela utiliser tout type de support : vidéo, texte, photo... C'est le livret qui est noté et qui détermine si le candidat peut obtenir le diplôme ou non.

Du temps est prévu au cours de la formation pour compléter le livret. L'organisme de formation accompagne les stagiaires. Mais il faut aussi prévoir de travailler sur son temps personnel. Il faut donc faire preuve d'autonomie, d'organisation et de bonnes capacités d'assimilation.

► Les organismes de formation

En Bourgogne (formations gratuites et rémunérées pour les demandeurs d'emploi, car financées par le Conseil Régional de Bourgogne) :

- Certificat d'Employé Familial à Chalon-sur-Saône en septembre 2010 par l'IRFA (9 rue Paul Sabatier, 71100 CHALON SUR SAONE, 03.85.46.83.70.)

- Certificat d'Employé Familial à Louhans en septembre 2010 par l'IRFA (9 rue Paul Sabatier, 71100 CHALON SUR SAONE, 03.85.46.83.70.)

Dans le Jura (formation susceptible d'être gratuite et rémunérée pour les demandeurs d'emploi, car financée par le Conseil Régional de Franche-Comté) :

- Certificat Employé Familial à Dole et Lons-le-Saunier avec l'INFA (1 rue Marcel Aymé, 39100 DOLE, 03.84.82.66.97.). Prochaines dates inconnues.